Les Paniers Marseillais
Une autre économie est possible...

AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Contrat de partenariat solidaire «Chapon»
Saison 2017-2018

entre l'adhérent des Paniers Marseillais
et l'EARL Les Deux Rives à Raphele les Arles

L'EARL Les Deux Rives

- s'engage à fournir à l'adhérent et sur sa demande, les caissettes des Chapons issus de **l'Agriculture Biologique** et à les livrer sur Marseille une fois durant la saison.
- propose le chapon d'environ 4 kg dans la limite des stocks disponibles pour un prix de **16,80 euros/kg.**

Je soussigné.e **Nom :**..... …..... **Prénom :**.....
Email:..... Téléphone:….....
Adhérent.e du Panier de quartier : ….....
- m'engage à prendre **au moins un** Chapon et à le commander au plus tard le 1er décembre.
- Je verse **une caution** de : 49,5 euros (à l'ordre de l'EARL Les Deux Rives) qui sera restituée en fin de saison, à remettre en même temps que ce contrat à votre référent produit.
- m'engage à venir chercher mes produits sur le lieu de distribution où s'effectue le paiement par chèque.

Les **distributions** ont lieu aux dates indicatives (susceptibles de modification) :

Jour	Date	Horaire	Lieu
SAMEDI	16/12/17	10h-12h	lieu précisé ultérieurement. Suivie de l'Assemblée générale extraordinaire

Marseille, le **:**.....
Signature de l'EARL Les Deux Rives: **Signature de l'adhérent :**